La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

SOMMAIRE

P.2 Election du 23 mars 2014

P.3 Informations municipales

P.9 Informations barzunaises

P.13 Informations C.C.O.G.

P.14 L'interview croisée

P.15 Agenda

P.16 Calendrier 2014

HORAIRES DE LA MAIRIE

Les lundis ou les jeudis (toute l'anné):
8H30 - 12H00
13h30 - 17H30

Mercredi (semaine paire) ou samedi (semaine impaire) :
8H30 - 11H30

Juillet et Août, la mairie est ouverte tous les mercredis et non les samedis.

Retrouvez en page 16, le calendrier du semestre avec les horaires, fermetures de la mairie, les manifestations et les passages des ordures ménagères...

LE MOT DU MAIRE

Chères barzunaises, chers barzunais,

Le 23 mars dernier, vous avez renouvelé ***la confiance à une équipe municipale rajeunie avec un score allant de 85% à 93% de voix et surtout 253 listes entières sur 387 votants soit 70% d'entre vous qui avez voulu renouveler la confiance au maire et à son équipe !***
Cela montre l'intérêt que vous portez à la vie locale et à votre village.
Bravo pour le bel élan de civisme puisque vous avez été 79,14% à être venus voter !

Au nom de mes colistiers et de moi-même je vous en remercie. Sachez que c'est avec beaucoup de fierté, d'humilité, de justice et d'objectivité que nous accomplirons notre mission d'élus de la commune de Barzun.
Je remercie ici pour leur fidélité et leur dévouement ceux qui ont choisi d'arrêter leur mandat en ne se représentant pas.
Dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes mis au travail et nous resterons toujours à votre écoute dans le respect du service public et de l'intérêt général.
Les « chantiers » ne manquent pas : voirie, école, rythmes scolaires, mises aux normes de notre salle polyvalente, gestion de la commune, etc…
Les nouvelles Commissions constituées travaillent et cet exemplaire remodelé du bulletin municipal en est la preuve.
Je souhaite à notre jeunesse de la réussite dans leurs études indispensables pour leur avenir et que l'été soit chaud et surtout clément, je pense à la canicule que personne ne souhaite !
Bon été à tous.

Vive Barzun

Le Maire
Maurice Minvielle

ELECTION MUNICIPALE DU 23 MARS 2014

Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls/Blancs	Taux de Participation
489	387	381	6	79.14 %

Suite au scrutin du 23 mars dernier et à la première séance du Conseil Municipal du 28 mars, ce dernier se compose comme suit :

Maire : Maurice MINVIELLE

Adjoints :
René MILLET
Bernard CAZABAN-CARRAZE
Josiane CASTERAN
Xavier CLAVERIE

Conseillers :

Stéphanie BARRERE	Chantal BENAZETH
Vanessa CABRESIN	Romain DURANTON
Véronique GOUA DE BAIX	Jean-Louis LABORDE
Danielle LACOSTE	Delphine PUJO
Antonio PINTO	Emmanuel ROCHE

L'ensemble du Conseil Municipal aura à cœur durant les 6 prochaines années de ne pas trahir votre confiance, de servir sans relâche la commune et de mettre en œuvre le projet pour lequel vous les avez soutenus et élus.

De gauche à droite : Romain Duranton, Delphine Pujo, Emmanuel Roche, Stéphanie Barrère, Bernard Cazaban-Carrazé, Vanessa Cabresin, René Millet, Maurice Minvielle, Jean-Louis Laborde, Danielle Lacoste, Josiane Castéran, Chantal Bénazeth, Xavier Claverie, Véronique Goua de Baix, Antonio Pinto.

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES

« Le Maire est Président de toutes les Commissions »

VOIRIE

Adjoint délégué : Bernard Cazaban-Carrazé

Membres : Stéphanie Barrère, Xavier Claverie, René Millet, Emmanuel Roche

ENVIRONNEMENT

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membres : Bernard Cazaban-Carrazé, Chantal Bénazeth, Jean-Louis Laborde, Danielle Lacoste, Delphine Pujo

BATIMENTS COMMUNAUX

Adjoint délégué : René Millet

Membres : Bernard Cazaban-Carrazé, Josiane Castéran, Xavier Claverie, Véronique Goua de Baix

BOIS ET FORETS

Adjoint délégué : Bernard Cazaban-Carrazé

Membres : Jean-Louis Laborde, René Millet, Antonio Pinto, Emmanuel Roche

AFFAIRES SCOLAIRES

Adjoint délégué : Josiane Castéran

Membres : Romain Duranton, Delphine Pujo, Emmanuel Roche

RYTHMES SCOLAIRES

Adjoint délégué : René Millet

Membres : Josiane Castéran, Romain Duranton, Véronique Goua de Baix

CIMETIERE

Adjoint délégué : Bernard Cazaban-Carrazé

Membres : Vanessa Cabresin, Romain Duranton, René Millet

TRAVAUX

Adjoints délégués : Bernard Cazaban-Carrazé, René Millet

Membres : Xavier Claverie, Antonio Pinto, Emmanuel Roche

FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membres : Stéphanie Barrère, Chantal Bénazeth, Vanessa Cabresin, Josiane Castéran, Jean-Louis Laborde, Danielle Lacoste

BATIMENTS LOCATIFS (pannes, travaux divers,…)

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membre : Bernard Cazaban-Carrazé

COMMUNICATION

Adjoint délégué : René Millet

Membres : Vanessa Cabresin, Xavier Claverie, Véronique Goua de Baix, Jean-Louis Laborde, Antonio Pinto

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membre : Vanessa Cabresin

BIBLIOTHEQUE

Adjoint délégué : Josiane Castéran

Membre : Vanessa Cabresin

JEUNESSE & ADOS

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membres : Vanessa Cabresin, Bernard Cazaban-Carrazé, Delphine Pujo, Antonio Pinto

ANIMATION DE LA COMMUNE

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membres : Bernard Cazaban-Carrazé, Stéphanie Barrère, Jean-Louis Laborde, Antonio Pinto, Emmanuel Roche

Plan Communal de Sauvegarde / Plan Particulier de Mise en Sécurité

Adjoints délégués : Xavier Claverie, René Millet

Membre : Romain Duranton

P.A.V.E. - ACCESSIBILITE

Adjoint délégué : Josiane Castéran

Membres : Bernard Cazaban-Carrazé, Xavier Claverie, René Millet, Antonio Pinto

Les commissions : **"Urbanisme", "Finances", "Matériel/Mobilier communal", "Personnel/ RH", "Fonctionnement Barzun/Livron"** sont constituées de Monsieur le Maire et ses adjoints.

DIVAGATION DE CHIENS, ANIMAUX

Adjoint délégué : Xavier Claverie

Membres : Bernard Cazaban-Carrazé, Stéphanie Barrère, René Millet

PROJET SIGNALETIQUE

Adjoint délégué : René Millet

Membres : Vanessa Cabresin, Xavier Claverie, Romain Duranton, Véronique Goua de Baix, Danielle Lacoste, Antonio Pinto

C.C.A.S.
(Centre Communal d'Actions Sociales)

Membres du Conseil Municipal :
Stéphanie Barrère, Josiane Castéran, Véronique Goua de Baix, Danielle Lacoste, René Millet.

Membres d'associations nommés par Arrêté :
Hervé Barrère, Jean Caillabet, Marcel Cazala, Madeleine Claverie, Philippe Oustalet.

DESIGNATIONS AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

Organisme / Syndicat	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Intercommunalité C.C.O.G. - Délégués	Maurice Minvielle Réné Millet	
Syndicat d'électrification (S.D.E.P.A.)	Jean-Claude Oustric	Bernard Cazaban-Carrazé
Syndicat Assainisssement & Eau (S.M.E.A.V.O.)	Bernard Cazaban-Carrazé Xavier Claverie	Romain Duranton Jean-Louis Laborde
Syndicat Intercommunal Hydraulique du Bassin de l'Ousse (S.I.H.B.O.)	Bernard Cazaban-Carrazé Jean-Louis Laborde	
Correspondant Défense	René Millet	Jean-Claude Oustric
Sécurité Routière	Stéphanie Barrère	
Intempérie E.R.D.F.	Bernard Cazaban-Carrazé	Xavier Claverie
Intempérie France Télécom	Bernard Cazaban-Carrazé	Xavier Claverie
Agent de Prévention	Xavier Claverie	

LISTE DES REFERENTS & MEMBRES ASSOCIES DANS LES ASSOCIATIONS BARZUNAISES

Association	Référent	Membre(s) Associé(s)
Trinquet	Jean-Louis Laborde	
Hand-Ball	Bernard Cazaban-Carrazé	Danielle Lacoste
Gymnatique	Chantal Bénazeth	Danielle Lacoste
Association Parents d'Elèves (A.P.E.)	Delphine Pujo	Romain Duranton
Comité des Fêtes	Xavier Claverie	Antonio Pinto
Aînés	Josiane Castéran	Stéphanie Barrère, Bernard Cazaban-Carrazé, Véronique Goua de Baix, Jean-Louis Laborde, Antonio Pinto
Social	Josiane Castéran	Vanessa Cabresin

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1er SEMESTRE 2014

Extraits des délibérations votées lors des Conseils Municipaux durant le 1er semestre 2014.
Consultez les comptes-rendus de ces conseils sur notre Site Internet http://barzun.free.fr

● **Adhésion Pôle missions temporaires :**
Le Conseil Municipal DECIDE d'adhérer à compter du 1er février 2014 au pôle missions temporaires du CDG (Centre De Gestion) de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantique.

● **Coupe de Bois :**
Une vente de bois communal sera réalisée sur la parcelle 7A. Les inscriptions seront prises à compter d'***octobre*** en Mairie. L'attribution sera faite par tirage au sort comme d'habitude, sous la responsabilité des conseillers, Bernard Cazaban-Carrazé, Jean-Louis Laborde et Antonio Pinto.
Le tarif reste inchangé à 15 € le stère.

● **Voirie :**
* Chemin « Ladesjunte » : ce chemin situé en haut de la côte est mitoyen avec Pontacq.
Il est fortement dégradé. Des devis ont été acceptés (**2 520 €).**
Les frais d**e ces travaux** seront partagés en partie avec la commune de Pontacq qui **ne** prend à sa charge **que** le curage de fossé.
* Chemin forestier après Lapalangue : à la suite de coupes de bois avec passages fréquents d'engins, le chemin a été fortement dégradé.
Un devis s'élève à **4 700** €. Nous programmerons ces travaux avec le beau temps.
* Travaux Place de la Mairie : une étude est en cours pour fleurir et embellir l'espace gazon devant la mairie.
* Travaux sécurisation RD640 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux devant le « château », il convient de prévoir les travaux de sécurisation de la RD640 aux abords de l'école et des bâtiments publics. Le montant des travaux pourrait s'élever à 121 847,25 € HT. La **demande de** participation du Conseil Général et de la Réserve Parlementaire concernant ces travaux est faite.

• **Archives municipales :**
La commune doit créer un local spécialement dédié aux archives municipales. Le choix se porte sur une partie de l'abri situé dans la cour du logement de la mairie et qui communiquera avec la salle du conseil municipal.

- **Salle Polyvalente :**

Notre salle polyvalente va devoir subir de nombreux travaux qui s'avèrent indispensable pour une utilisation rationnelle, à savoir :

Pour l'utilisation de tous

a) **Sols**

La commune qui a été inondée les 24 & 25 janvier 2014 a été classée en zone **de** « catastrophe naturelle » à notre demande.

Des barzunais ont **aussi**, hélas, subi des dégâts des eaux. Notre salle polyvalente a été inondée **et les boues ont** laissé des traces au sol **toujours** incrusté de terre **à ce jour. Un 1er nettoyage a été fait par nos soins et notre** assurance devrait nous aider, **en partie,** pour faire un nettoyage **plus** profond du sol **cet été.**

Nous sommes dans l'attente des résultats d'expertise.

b) **Chauffage de la salle**

La veille de la fête du village en janvier, le technicien d'entretien a mis hors service notre chauffage car des anomalies ont été constatées. Un expert est passé et nous attendons toujours ses conclusions.

« La salle polyvalente régulièrement entretenue (peintures, rénovation des sanitaires et mise aux normes 'handicapés') »

Pour le Hand-ball

Le rapport de visite de contrôle des installations sportives reçu en **février 2014 de** la Ligue Aquitaine de Hand-ball fait ressortir deux points principaux : la sécurité et les normes.

Après consultation de différents fournisseurs, analyse des devis et négociation des tarifs, le Conseil Municipal a immédiatement donné la priorité à la sécurité.

Il a été délibéré et décidé de réaliser :

a) Protections de sécurité

- de poser des protections murales derrière chaque but sur toute la largeur (contre les chocs des sportifs)
- de protéger les piliers en bois avec une protection identique pour les mêmes raisons

=> Coût des protections : **5 497.20 € TTC**.

La pose de ces protections sera faite par les conseillers municipaux, les employés municipaux et des bénévoles du club de hand-ball.

b) Production d'eau chaude

8 équipes de hand-ball évoluent au club et il est nécessaire d'augmenter la production d'eau chaude.

Un chauffe-eau complémentaire sera installé (coût : **2 753.49 € TTC)**

c) Tableau de Marque

Il nous est demandé de le déplacer pour la visibilité des joueurs.

Tombé en panne récemment, irréparable, nous avons installé un nouveau panneau au tarif de près de **2 520 € TTC**.

d) Local 'Rangement matériel'

Prévu fin 2013, la Mairie investit **1 078.69 € TTC** des casiers destinés à ranger le matériel qu'un artisan-forgeron local doit installer.

Les autres points figurant sur le rapport :

c) Eclairage

L'éclairage actuel fournit 104 lux alors qu'il est demandé une puissance de 500 lux. **Devis en attente.**

d) Vestiaires

Insuffisants en nombre, il en faudrait 4 au lieu de 2 + 1 vestiaire arbitre.

La salle étant en zone inondable, tout agrandissement s'avère impossible.

A ce jour, Investissement **2ème trimestre 2014** programmé : **11 849.38 €**.

BUDGET 2014

Comptes administratifs 2013 (en Euros) :

Investissement	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	328 040.40	125 687.65	79 331.00
Recettes	328 040.40	82 273.87	26 303.00

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	496 000.00	275 073.19	0.00
Recettes	496 000.00	505 655.85	0.00

Résultat de clôture de l'exercice	
Déficit d'investissement	-43 413.78
Excédent de fonctionnement	230 582.66
Résultat global	**187 168.88**

Budget 2014 : section de fonctionnement

Recettes		
A	Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	175 250
B	Dotations, subventions, participations	84 390
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	26 000
D	Remboursement Assurance, sur rémunérations	20 682
E	Autres produits, Cantine, bois	20 176
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 000
G	Excédent 2013 reporté	134 140
	Total	**465 638**

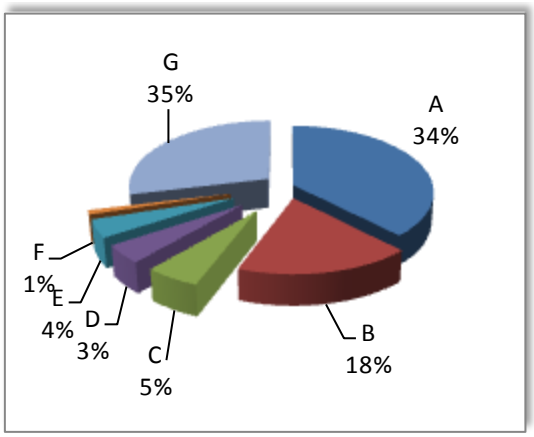

Dépenses		
A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	41 100
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	24 150
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	12 050
D	Impôts et Taxes	2 400
E	Charges de Personnel, Charges sociales,…	127 700
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	69 033
H	Charges financières	2 000
I	Dépenses imprévues	7 947
J	Virement à la section d'investissement	124 559
K	Dotations	13 397
	Total	**465 638**

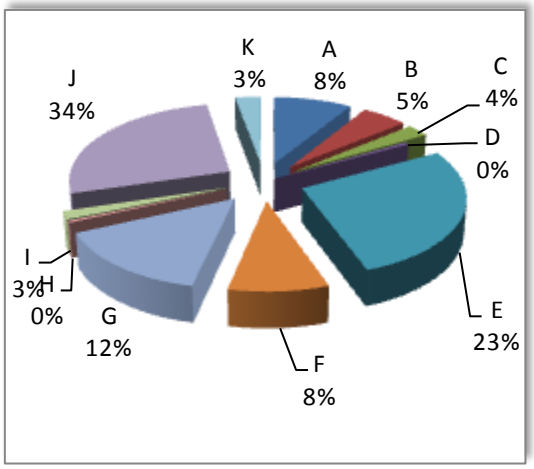

Budget 2014 : section d'investissement

Recettes		
A	Subventions Investissements	132 262
B	Produit de cession	500
C	Remboursement Fonds TVA	3 691
D	Taxe Locale Equipement (T.L.E)	3 500
E	Amortissements	13 397
F	Virement du fonctionnement	96 441
G	Report de la section de fonctionnement	124 559
	Total	**374 350**

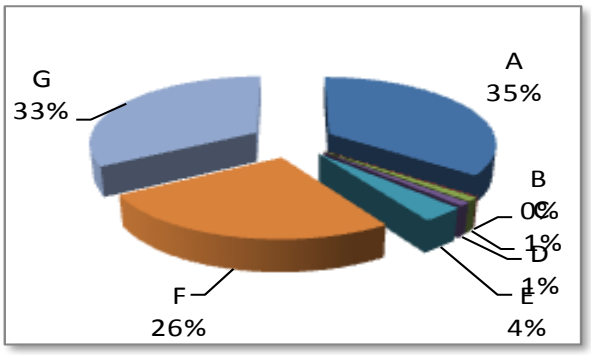

Dépenses		
A	Travaux voirie	30 800
B	Matériel	7 364
C	Aménagement Rue du Corps Franc Pommiès	156 955
D	Travaux Salle Polyvalente	19 100
E	Electrification	10 000
F	Aménagement Place de la Mairie	82 267
G	Travaux Bibliothèque	487
H	Travaux en Régie	5 000
I	Dépenses imprévues	11 540
J	Remboursements d'emprunts	7 423
K	Déficit d'investissement	43 414
	Total	**374 350**

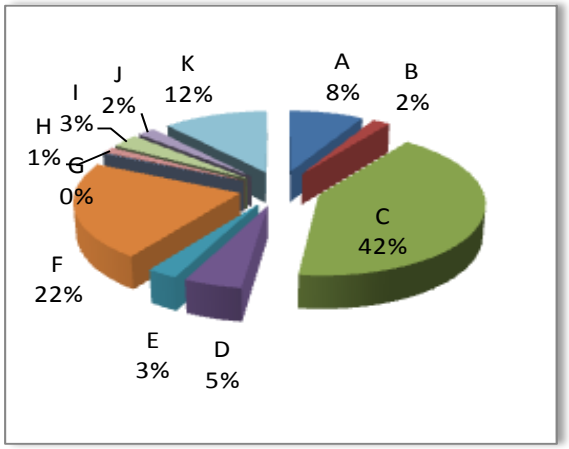

Taxes votées en 2014 pour la commune de Barzun :

Taxes	Taux 2013	Taux votés 2014	Bases 2014 en €	Produits 2014 en €
Taxe Habitation	14.17 %	**14.31 %**	777 300	111 232
Taxe Foncier Bâti	6.78 %	**6.85 %**	443 800	30 400
Taxe Foncier Non Bâti	30.75 %	**31.06 %**	29 700	9 225
Cotisation Foncière Entreprises	22.89 %	**23.12 %**	24 200	5 595
				156 452

Taxes 2014 des communes de la **C**ommunauté des **C**ommunes de **O**usse **G**abas :

Communes	Taxe Habitation	Foncier Bâti	Foncier non Bâti	C.F.E*
AAST	16.85	6.71	40.65	20.92
BARZUN	**14.31**	**6.85**	**31.06**	**23.12**
ESPOEY	16.17	5.35	33.55	24.25
GER	16.69	8.53	60.65	27.71
GOMER	15.84	7.32	39.57	19.51
HOURS	15.63	6.53	34.48	27.82
LABATMALE	14.35	5.50	28.54	24.17
LIMENDOUS	13.84	5.75	35.60	21.31
LIVRON	16.27	8.28	32.95	26.30
LOURENTIES	13.78	5.02	33.35	19.62
LUCGARIER	13.05	4.75	25.97	21.53
NOUSTY	16.16	8.10	39.30	23.90
PONSON DESSUS	15.78	9.14	35.64	18.25
PONTACQ	14.10	11.18	36.48	21.67
SOUMOULOU	14.17	7.58	34.99	22.04

* C.F.E. : Cotisation Foncière Entreprise

La bibliothèque, lieu où il fait bon feuilleter

La bibliothèque est ouverte chaque mardi de 16h00 à 18h00 et chaque samedi de 10h00 à 12h00. Vous serez chaleureusement accueillis par 2 des 13 bénévoles qui se réunissent chaque trimestre pour planifier les permanences.

Un grand nombre de livres et de documents appartiennent à la bibliothèque de Barzun qui est renforcé par des livres fournis par la bibliothèque départementale des Pyrénées, ce qui apporte régulièrement des nouveautés.

Bientôt vous aurez accès à tous les livres des bibliothèques de la **C**ommunauté des **C**ommunes **O**usse **G**abas.

Les élèves de l'école viennent tous les mardis de 15h30 à 16h30, afin de les familiariser avec l'univers du livre et de leur donner le goût de la lecture.

Bravo et merci à tous pour votre présence, votre investissement et votre sourire.

« Ouvert à tous âges »

A noter, pas d'ouverture la première quinzaine d'août.

LES MOINS DE 15 ANS A L'HONNEUR

C'est à Hendaye que nos jeunes de moins de 15 ans ont disputé la Finale départementale face à Anglet/Biarritz.

Leur entraîneur et les dirigeants de l'EBHB peuvent être fiers de ce résultat 30 à 29 !

Félicitations à eux et surtout au coach Loïc Labarrière et tous les jeunes.

Retrouver tous les infos du club sur leur site :
http://ebhb.sportsregions.fr

Dimanche 6 juillet, tournoi de SandBall toute la journée à Pontacq.

JOURNEE « ECOLO » DES JEUNES

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, le dimanche 18 mai a eu lieu la journée «Ecolo ».

Les enfants, leurs parents, les institutrices Mmes Larbiouze et Carré, Mme Pocq, employée, Mr Claverie, adjoint au maire, se sont retrouvés devant l'école à 10h00. Le groupe a sillonné le chemin de la déchetterie, les enfants munis de gants et de sacs ont ramassé détritus en tous genres, en bord de route et de rivière. A leur retour, chaque enfant a vidé son sac dans les poubelles en respectant le tri sélectif. Pour finir, ils ont tous pique-niqué dans la cour de l'école.

Un grand merci à tous d'avoir participé à ce moment de partage et de conscience écologique.

CEREMONIE DU 8 MAI 2014

Les barzunais étaient présents devant le Monument aux Morts pour la commémoration du 8 mai.
M. le Maire, Mme Cabanne M-P, conseillère générale, assistaient aux cérémonies avec le Conseil Municipal au complet, Mme Larbiouze, Directrice de l'école et les élèves, le Conseil Municipal des Jeunes, les porte-drapeaux et Jean-Claude Oustric, co-organisateur avec la mairie.
Après le dépôt de gerbe et la lecture du message du Ministre, les élèves ont annoncé l'un après l'autre le nom des barzunais « Morts pour la France » inscrits sur le Monument aux Morts et ont chanté "La Marseillaise" en chœur.

Puis tout le monde s'est rendu à pied au cimetière avec les familles des 6 jeunes nés dans notre village et victimes de la première guerre mondiale, pour une seconde cérémonie organisée par la municipalité dans le cadre du "Devoir de Mémoire", avec le soutien du "Souvenir Français" et des Anciens Combattants.

Maurice Minvielle et le Conseil Municipal ont donné à cet évènement un ton empreint de respect et de dignité. Le maire a lu la délibération du Conseil Municipal du 30/11/1922 (dont le maire était M. Pardimène) qui stipule ***"...considérant que les soldats suivants : Joseph Bordenave mort à Traey le Val (Oise) à 21 ans, Pierre Claverie mort à Liey Clignon (Aisne) à 20 ans, Ulysse Lacaze-Laban mort à Château de la Motte (Aisne) à 28 ans, Charles Réchou mort à Tigny (Aisne) à 28 ans, Germain Sabatté mort à Bezonvaux (Meuse) à 26 ans et Julien Théas-Laban mort à Crouy (Aisne) à 22 ans, sont tombés au champ d'honneur durant la grande guerre 14/18 et qu'il y a lieu d'honorer leur mémoire, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la concession gratuite et perpétuelle à chacun des soldats, de 2 m² de terrain dans le cimetière communal pour y fonder leur sépulture...".***

En 2008, ces tombes ont été restaurées avec le "Souvenir Français" et la présente manifestation fut l'occasion de dévoiler une plaque "Carré Militaire" devant le drapeau sur mât, créant ainsi un "carré militaire" dans le cimetière.
Des plaques fournies par le "Souvenir Français" ont été déposées sur chaque tombe fleurie par la mairie.

Retrouvez le diaporama-photos de cette manifestation sur notre Site Internet http://barzun.free.fr

RYTHMES SCOLAIRES

C'est en Janvier 2013 qu'un Décret gouvernemental fixait le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme était applicable soit dès la rentrée 2013, soit à la rentrée 2014. Libre choix était laissé aux Municipalités.

A Barzun, la 1ère décision du Conseil Municipal fut de reporter son application à la rentrée 2014 pour avoir de meilleurs délais de préparation car une telle organisation autour de l'école nécessitait de la réflexion et du travail pour arriver à un consensus avec les enseignants et les parents.

Une commission « Rythmes scolaires » a été mise en place pour préparer le projet avec pour objectifs de :

- mettre en place de vraies activités
- limiter les dérives budgétaires
- finaliser le dossier au plus vite

De nombreuses rencontres avec les enseignantes et les délégués des parents d'élèves, une recherche d'activités innovantes, d'éducateurs ou de bénévoles nous ont permis de mettre au point une organisation adaptée à notre école.
Le Personnel communal sera sollicité pour participer à certaines activités.

Tous les matins, la rentrée à l'école aura lieu à 8h45, y compris le mercredi matin. En fin de journée scolaire, les parents auront le choix de récupérer leur enfant à 15h30 ou de le laisser aux activités dites « rythmes scolaires » de 15h30 à 16h30.
La garderie fonctionnera comme actuellement : tous les matins à 7h30, le mercredi après la classe jusqu'à 12h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Pour les Temps d'Activités Péri-éducatifs : les structures disponibles de la commune, telles que la bibliothèque, la cantine et la salle polyvalente, seront utilisées.

Impact financier : Même si l'état accorde une aide de 50€ par enfant, elle ne couvrira pas les frais supplémentaires qui seront générés (modification des heures du personnel, éducateurs, ouverture de la garderie le mercredi matin, achat de matériel...)

SAMEDI 21 JUIN : UNE FETE D'ECOLE ESTIVALE ET MUSICALE....

A 17h, dans la salle polyvalente du village, a eu lieu la fête de fin d'année de l' école. Elle a débuté par un spectacle présenté par tous les enfants, mêlant théâtre, chant et danse et mis en scène par les institutrices Mmes Larbiouze et Carré. Il fut suivi d'une pièce de théâtre et d'une chanson, réunissant des parents d'élèves, les enseignantes, Mme Seguin employée communale, ainsi que M Cazala ancien directeur de l'école, pour faire une surprise aux enfants, médusés et réjouis par l'exercice.
Il y eut un moment d'émotion où remerciements et cadeaux ont été remis à chacun des 5 membres de l'école, tout particulièrement à Mme Larbiouze qui ne fera plus partie de l'équipe à la rentrée prochaine.
Vu la chaleur, les festivités ont continué dehors sur le parking : un apéritif préparé par les parents des CM2, puis des grillades offertes par l'association des parents d'élèves pour accompagner les salades et les gâteaux apportés par chaque famille vinrent agrémenter la soirée.
Nous souhaiterions remercier les enseignantes, les employées communales, les parents et surtout les enfants de notre école, pour ce moment simple, convivial et joyeux, mettant le point final à une belle année scolaire.
Bonnes vacances à tous.....

« LA BARZUNAISE », SAMEDI 7 DECEMBRE...

E.B.H.B., le club de hand-ball du village organise la 1ère course nature de Barzun.

Elle comprend deux parcours de course de 6 et 12 kms, un parcours de marche de 6 kms ainsi que des courses enfants.
Les parcours passeront par le village et iront visiter les bois de Barzun.
L'originalité de cette épreuve est qu'il y aura un challenge couple mixte, l'un des deux courant le 6 kms, l'autre le 12 kms.
Les couples pourront venir accompagnés de leurs enfants, qui seront pris en charge par des bénévoles du club pour une initiation au hand-ball (4-12 ans).

Après cette matinée sportive, les participants pourront déguster une bonne garbure.

TRANQUILITE PUBLIQUE

Les travaux de bricolage, jardinage réalisés par les particuliers ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses sont autorisés en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00, le dimanche et jours fériés uniquement de 10h00 à 12h00. (extrait de l'article 103-1 du Règlement Sanitaire Départemental de la Préfecture des Pyrénées-Atlantique).

Les feux sont strictement interdits. Les déchets y compris ceux de jardin sont à déposer à la déchetterie de Pontacq ou d'Espoey et pour des gros volumes, la platforme de compostage à Soumoulou.

Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes, des troubles sur les lignes électriques, de téléphone.
Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.
(Articles 671-672-673 du Code Civil)

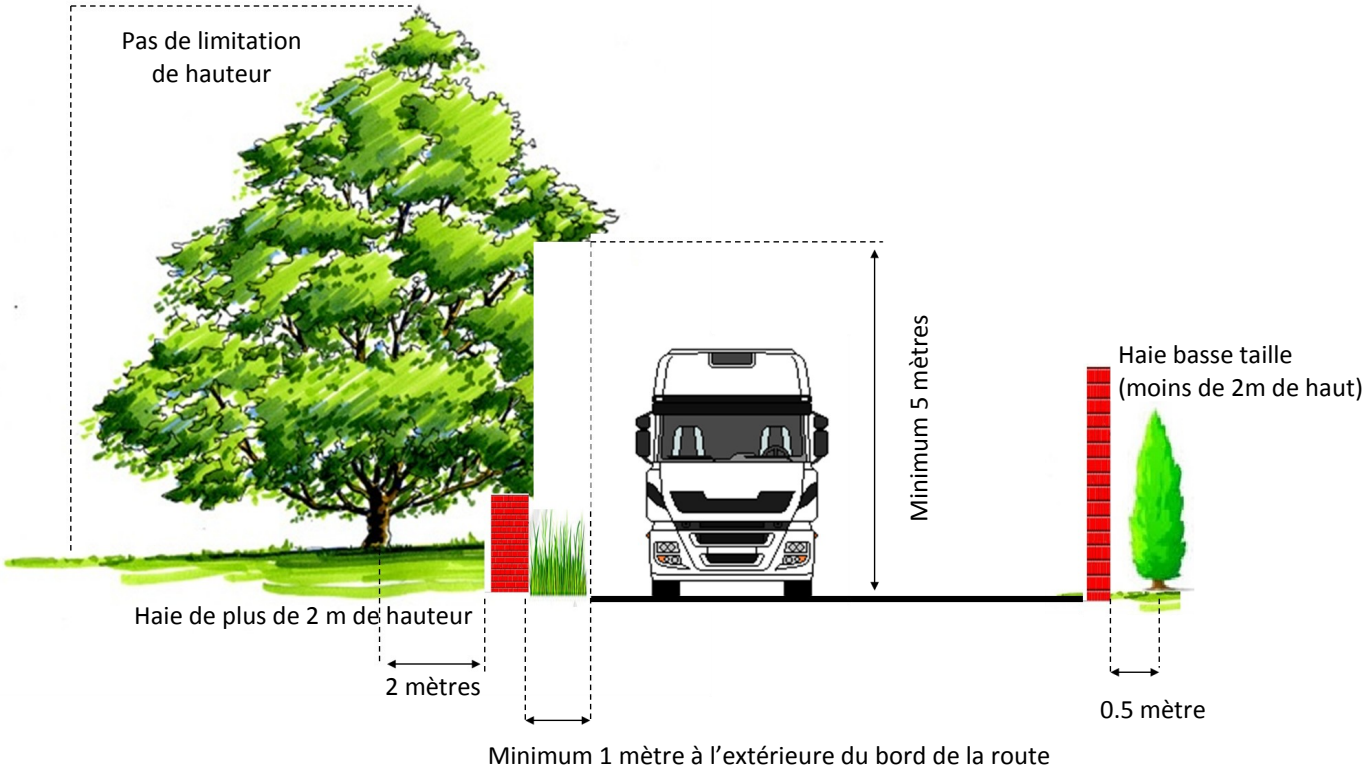

La C.C.O.G. pour Barzun au quotidien

Services dépendants de la C.C.O.G. ou services associés :

Pôle Petite Enfance

- *Relais Assistante Maternelle*
- *Crèches*
  - *Ger*
  - *Nousty*
  - *Pontacq*
- *Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)*
  - *Artigueloutan*
  - *Pontacq*

Environnement

- *Déchetteries*
  - *Espoey*
  - *Pontacq*
- *Site à gravats, déchets inerte, à Soumoulou. S'adresser à la C.C.O.G.*
- *Plateforme du compostage, située à Soumoulou (Chemin Cabarre, sur la route de Gomer) .*

Pour tout complément d'informa-Tions :
05 59 16 02 77 - 05 59 98 01 83

C.C.O.G.

Infrastructures

- *Piscine de Pontacq*
- *Bibliothèques de l'Ousse et du Gabas*
  - *Barzun*
  - *Ger*
  - *Lourenties*
  - *Nousty*
  - *Pontacq*
  - *Soumoulou*
- *Ecoles de musique*
  - *Espoey*
  - *Pontacq*

Cadre de Vie

- *Assainissement & Eau*
- *Lac du Gabas et son centre nautique*
- *Le Plan Local des Randonnées*

Retrouver toutes ces informations sur le site de la C.C.O.G. : www.cc-oussegabas.fr/

La C.C.O.G. accompagne l'action sociale

Pour toutes informations, contacter directement chaque service ou le secrétariat de la mairie.

ADMR
L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

Association ADMR
Maison Coupau - 44 rue de l'Ayguelongue
64420 SOUMOULOU
Tél. : **05 59 04 69 83**

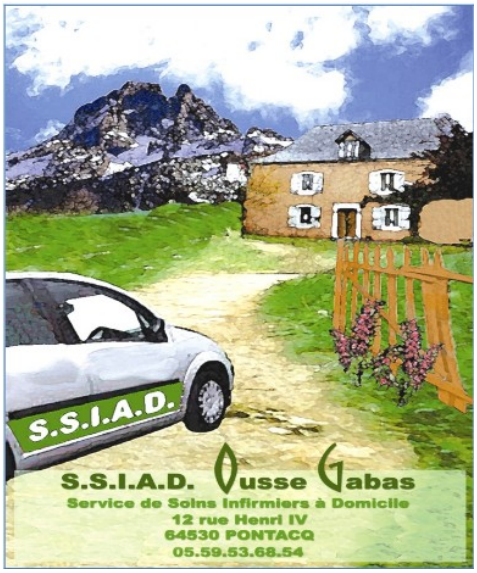

CLIC du Piémont

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées est un lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes âgées et à leurs familles pour favoriser le maintien au domicile des aînés.

CLIC du Piémont
Centre Multiservices - 8 Cours Pasteur
64800 NAY
Tél. : **05 59 13 02 74**

L'INTERVIEW CROISÉE

Cette nouvelle page a pour objectif de présenter des personnes inter-générationnelles qui composent notre village, d'une manière ludique, et de découvrir ou de redécouvrir ces personnes, avec des anecdotes ou encore des histoires croustillantes…
Connaissez-vous Lou, 9 ans, la maire du Conseil Municipal des Jeunes et Maurice, 66 ans, notre maire ?

Lou (L) : petit, tu voulais faire quoi comme métier ?
Maurice (M) : je suis l'aîné de 7 frères et sœurs, et à ton âge, tout mon temps de libre, je devais aider mes parents, à la maison et aussi à la ferme (foin, étables, animaux) donc je me disais que, plus grand, je travaillerai loin de la ferme… quand j'ai pu passer les concours pour avoir un métier, je n'ai pas hésité et j'ai choisi de rentrer à la S.N.C.F…. J'avais même la possibilité de devenir instituteur.

Maurice (M) : tu pratiques des sports ?
L : oui je fais de l'athlétisme et de la danse contemporaine.
M : de l'athlétisme comme papa et maman, et tu as déjà un petit palmarès ?
L : oui, à 7 ans, je suis devenue vice-championne départementale de cross et l'année dernière j'ai gagné le cross cantonal des écoles.

L : ton plus beau souvenir de jeunesse ?
M : euh... Tu sais, à l'époque, on n'avait pas école le jeudi, mais comme je te l'ai dit, je travaillais beaucoup avec mes parents, mais quand je pouvais, avec d'autres copains, on allait sur la place du village en vélo, on rejoignait les plus grands et on les écoutait parler, on faisait aussi des courses de vélo.

M : quand tu seras grande, à part maire, tu voudras faire quoi ?
L : vétérinaire car j'adore les animaux, surtout les chiens.
M : tu as des animaux ?
L : oui, des chiens, des chats et des moutons.
M : des moutons ?
L : oui plusieurs moutons et comme chien, on a des border-collers. Tu sais c'est ce chien qui garde les moutons. Donc avec papa, on dresse les chiens à les garder.

L : ta chanson préférée que tu chantes sous la douche ?
M : je chante très mal… j'écoute de tout mais j'ai une préférence pour Julien Clerc, Patricia Kaas et je chante du Stromae pour mon petit-fils. Tu fais de la danse, donc tu écoutes plus la musique que tu ne regardes la télé ?
L : je regarde plus la télé.
M : et lire, t'aimes bien lire ?
L : j'aime lire, maman lit beaucoup, j'aime bien venir à la bibliothèque avec l'école, on voit beaucoup de livres.

L : pourquoi as-tu voulu être maire ?
M : je me souviens que mon père s'occupait du village, il a été président d'une association pour les plus démunis, « Le secours mutuel », je voulais aussi me rendre utile pour le village. Avec un ami, on s'est présenté sur une liste, lui n'a pas été élu, et je me suis retrouvé du jour au lendemain maire de Barzun, ça fait 13 ans maintenant.

M : aimes-tu ton rôle de maire des jeunes ?
L : oui c'est très bien, et d'ailleurs pour l'année prochaine, je laisse ma place de maire pour qu'un autre enfant découvre ce rôle… mais je souhaite continuer comme conseillère, si je suis élue…

Inteview réalisée par Antonio PINTO. Merci aux familles LABORDE et MINVIELLE pour leur contribution et les photos.

AGENDA

Date	Manifestation
19/07/2014	Bal des Pompiers à Pontacq avec à 19h00 « ***La BRANA de GER*** »
30/08/2014	« Le Repas de l'Amitié » organisé par le Comité des Fêtes
02/09/2014	Rentrée scolaire
06/09/2014	Tournoi de Hand-ball organisé par E.B.H.B.
12/10/2014	11ème édition du Vide-Grenier organisé par le C.C.A.S.
11/11/2014	Cérémonie du 11 novembre
07/12/2014	« La Barzunaise » 1ère édition de la course-nature

DERNIERES INFOS

VIE QUOTIDIENNE, RESPECT DES BIENS ET DES PERSONNES

Ces derniers jours, il a été constaté des dégradations dans le centre du village : panneau de stationnement handicapé arraché, miroir directionnel cassé, toiture de l'abribus fracturée, poubelle cassée, portail de l'école forcé avec pénétration dans la cour de l'école.

Il est temps que ces dégradations cessent… avec beaucoup de sens civique. Les frais engendrés ont un coût pour tous les barzunais.

Repas de « l'Amitié »

Samedi 30 août, le **Comité des Fêtes de Barzun** organise le Repas de « l'Amitié ».

Mi-juillet, les barzunaises, barzunais recevront l'invitation dans leur boîte aux lettres.

Alors n'hésitez pas à réserver avant le 16 août !!!!!!

CALENDRIER 2ème SEMESTRE 2014

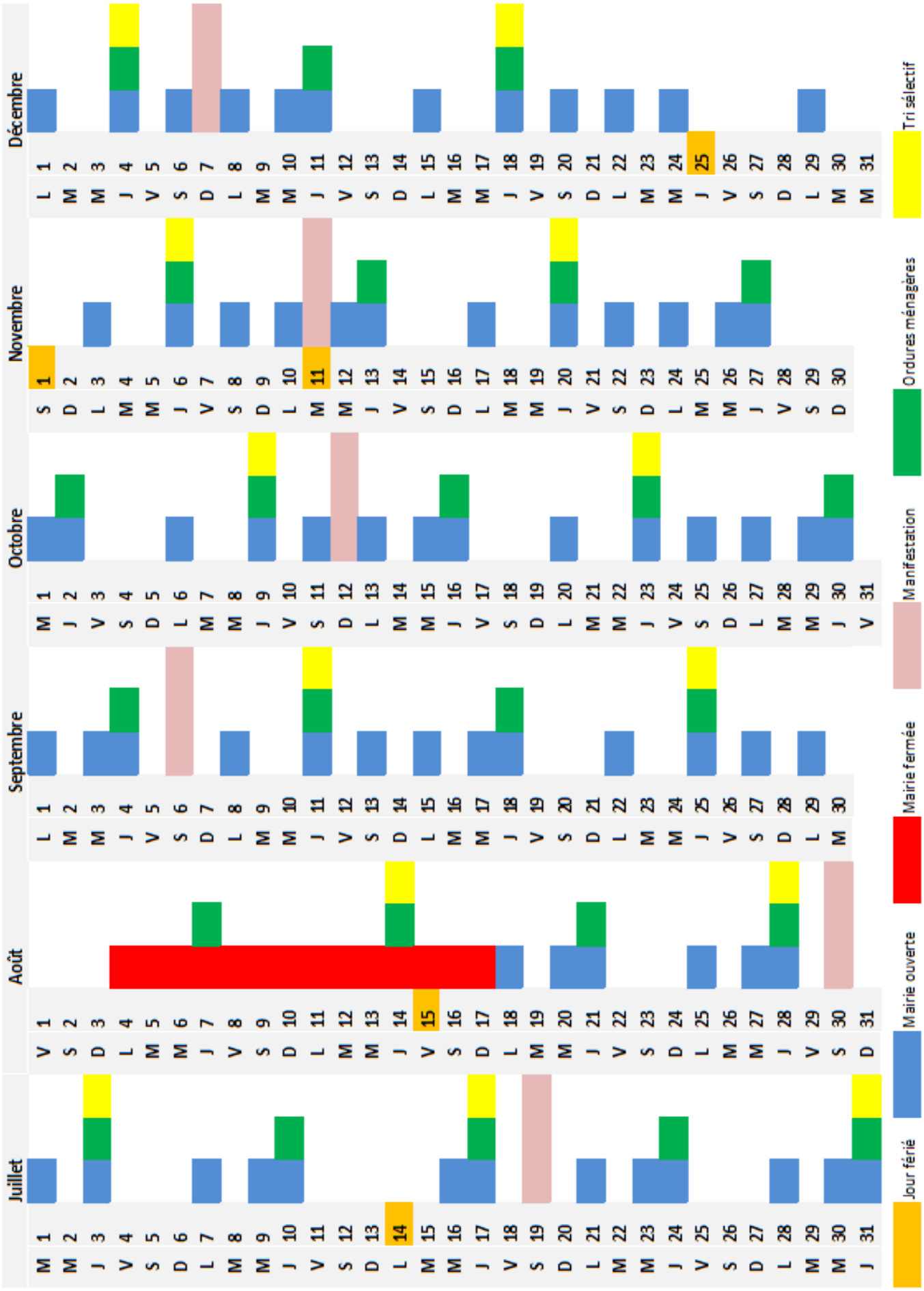

Directeur de Publication : Mr MINVIELLE Maurice - Comité Rédactionnel : la Commission "Communication" - Imprimé par nos soins